

Collectif de réflexion sur le covoiturage périurbain

Bourg en Bresse

www.autosbus.fr

autosbus@laposte.fr

Exploration des expériences de covoiturage périurbain

Voitures A Plusieurs (Romans)

28/04/2014

En fonctionnement depuis fin 2012, ce système d'autostop organisé dessert une zone située dans un rayon de 25 km au nord de Romans. La zone périurbaine comprend 29 communes et 28 000 habitants. Elle est desservie principalement par les car scolaires à raison de 1 ou 2 AR / jour.

L'initiative a été lancée par deux intercommunalités sur le modèle et avec l'aide de l'association belge des 'voitures à partager' (VAP). Quelques modifications ont été apportées dont une organisation sous forme de 'lignes d'autostop' convergeant vers le centre de Romans.

En 2014 l'administration du réseau a été transférée au Syndicat Mixte 'Valence Romans Déplacements', AOTU (Autorité Organisatrice des Transports Urbain) qui gère également les différents plans de déplacements et les modes doux (covoiturage, vélo) sur son territoire.

Fin 2013 le réseau comptait un peu plus de 300 inscrits, soit 1% de la population concernée. Les inscrits se sont déclarés à 49% comme conducteurs / passagers, à 38% comme conducteurs seulement, et à 12% comme passagers seulement.

Plusieurs tests ont été réalisés avec des résultats encourageants. Dans leur grande majorité, les temps d'attente ont été de moins de 10 minutes. Cependant, vu la petite proportion des conducteurs qui sont membres du réseau, ces tests s'apparentent encore à de l'autostop libre.

Les collectivités considèrent que l'expérience est en phase pilote jusqu'à la fin 2014, date à laquelle l'avenir du réseau sera discuté.

Sources

Entretiens téléphoniques avec Frédérique GRENIER et Virginie BOUCHET, Valence Romans Déplacement, les 12 et 25/04/14, vérifié le xx/xx/14

Site Internet www.vap-drome.fr/

Point sur l'expérience

Situation

Le réseau Voitures A Plusieurs (VAP) couvre le territoire de deux intercommunalités qui l'ont mis en place : Communauté d'agglomération du Pays de Romans et Communauté de communes du Pays de l'Herbasse.

Villes

Desservies directement :

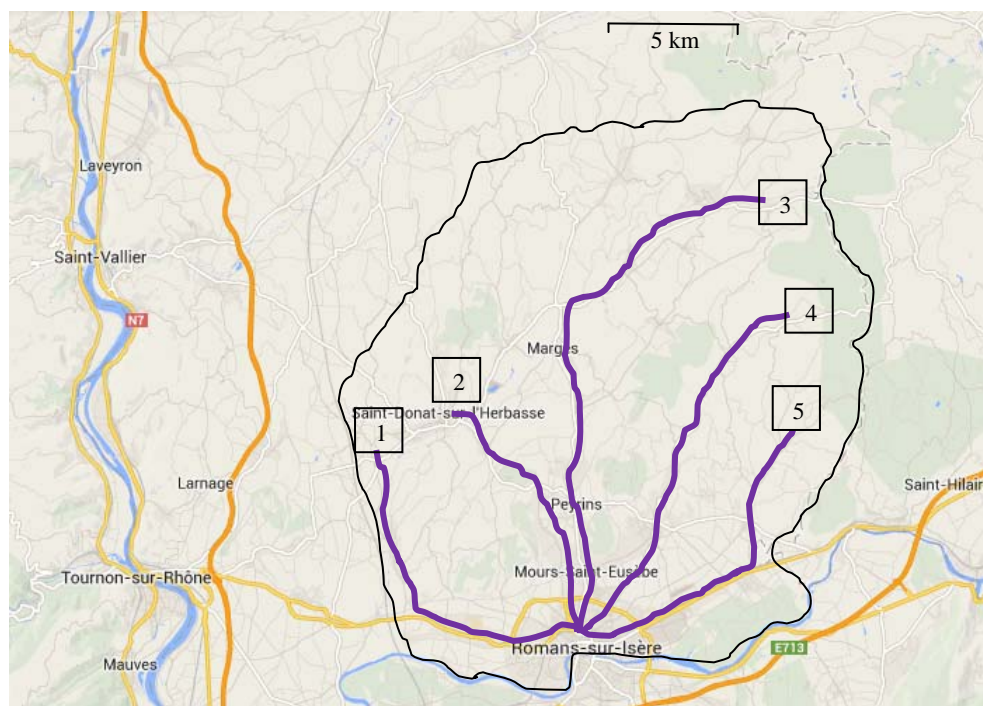
- Romans (33 000 h) et agglomération de Romans

Depuis la gare de Romans, une ligne ferroviaire dessert Valence et Grenoble avec environ 20 AR / jour.

Zone périurbaine

En 2014, la zone concernée comprend 29 communes, toutes de moins de 5 000 h, et s'étend sur environ 300 km². Elle est située dans un rayon de 5 à 25 km au Nord de Romans. Sa population est de 28 000 h (hors agglomération de Romans). La densité est d'environ 90 h/km². L'habitat est dispersé.

Figure 1 – La zone couverte



mauve : lignes d'autostop organisé

Axes routiers

Le réseau routier forme une demi étoile au Nord de Romans. Le trafic est de 6000 à 10 000 véhicules/jour sur l'axe central (n°3 sur la Figure 1) et inférieur à 6000 véhicules/jour sur les autres axes.

Transports en commun

La zone est desservie principalement par les cars scolaires, soit 1 à 2 AR / jour sauf vacances scolaires.

Historique

L'idée d'un réseau d'autostop organisé a été lancée en 2008 en interaction avec l'association [Ecovoiturons](#), association qui n'est plus active actuellement.

Le projet a pris corps en 2009 dans le cadre de la préparation du plan climat de la Communauté d'agglomération du Pays de Romans. À ce moment, le système belge des VAP a été identifié comme le meilleur modèle disponible et une convention a été passée pour l'utilisation de son site Internet et de son matériel. Quelques modifications ont été apportées au modèle dont l'organisation des arrêts en forme de lignes d'autostop (voir Figure 1). Le nom du système est devenu 'Voiture à plusieurs' au lieu de 'Voiture à partager'.

La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse a rejoint la Communauté d'Agglomérations du Pays de Romans afin de participer au développement du dispositif. (Choix et approbation des arrêtés, campagne de communication,...)

Les Vap ont été lancés officiellement en octobre 2012.

En 2014, la coopération intercommunale s'est profondément restructurée. La Communauté d'agglomération du Pays de Romans s'est intégrée à un ensemble beaucoup plus vaste dénommé 'Valence Romans Sud Rhône Alpes'. À cette occasion, la gestion des VAP a été transférée au Syndicat mixte 'Valence Romans Déplacements' qui avait déjà la responsabilité des transports en commun et des transports scolaires du Pays de Romans.

Systeme de covoiturage

Recrutement

Le réseau fait l'objet d'une communication active dans les médias locaux et dans les bulletins municipaux. Le site Internet est bien référencé. La responsable du réseau réalise des animations à Romans et dans les communes desservies. En termes de recrutement, les meilleures opérations ont été réalisées à l'entrée des grandes surfaces, au Festival international du folklore de Romans, à la Foire de Romans, aux forums des associations et à la Médiathèque. En 2013, 26 journées d'animation ont permis de 'toucher' 4500 personnes et ont conduit à 200 inscriptions.

Inscription

Les utilisateurs s'inscrivent lors des animations (près des deux tiers), par Internet (environ un tiers). Les inscriptions en mairie sont possibles mais rares. La gestionnaire du réseau assure l'envoi des kits.

Le nouveau membre accepte la charte et fournit une pièce d'identité, plus une autorisation parentale pour les mineurs (16-18 ans). Il reçoit gratuitement un kit comprenant sa carte de membre, la charte, une vignette à coller sur le pare-brise pour les conducteurs, un brassard réfléchissant, une pochette transparente A4 pour placer ses fiches de destination et cinq dépliants d'information à distribuer autour de lui.

La personne nouvellement inscrite accède à son espace personnel sur le site ('vapspace') qui contient plusieurs outils :

- une bibliothèque des trajets précisant les points de passages sur sa commune,
- une liste des membres par commune reprenant le nom, prénom et numéro des membres, et le lien vers les trajets qu'ils annoncent,
- un forum de discussion mobilité par commune ('vapchat'),
- un page permettant de créer et imprimer des fiches de destination.

Figure 2 – Carte de membre et fiche de destination



Pratique de l'autostop organisé

Le passager imprime ses fiches de destination et se rend à un arrêt. Il porte son brassard réfléchissant et montre sa fiche de destination. Le conducteur a apposé la vignette sur son pare brise. Le passager montre sa carte de membre en entrant dans la voiture.

Le passager propose au conducteur de participer aux frais à raison de 0,5 € pour un trajet de moins de 10km, 1€ entre 10 et 20km et 2€ au delà. Les trajets au sein de la zone urbaine de Romans sont gratuits. (Recommandations du dispositif)

Arrêts

En avril 2014, 61 arrêts étaient en place le long des cinq lignes du réseau. Environ 40% des arrêts sont conjoints avec ceux des cars scolaires. Le site Internet devrait prochainement publier les photos de tous les arrêts.

Figure 3 – Exemples d'arrêts jumelés ou non avec les transports en commun



La localisation des arrêts est décidée en concertation par la gestionnaire du réseau, la mairie et le service de la voirie du Conseil Général. Les normes de sécurité ne sont pas écrites mais intègrent au moins les deux règles suivantes : (1) le passager doit être visible sans se placer sur la chaussée et (2) le conducteur doit avoir un ou deux emplacements de stationnement pour pouvoir s'arrêter hors de la chaussée.

Lignes d'autostop

La plupart des arrêts sont localisés sur une des cinq lignes d'autostop. Chaque ligne comporte quelques arrêts 'intra-muros' dans l'agglomération de Romans (1 à 3). Toutes les lignes convergent vers la gare de Romans.

Les lignes constituent une façon de présenter le réseau mais pas vraiment de l'organiser. Ainsi les noms des lignes ne figurent pas sur les panneaux.

Figure 4 - arrêt de la gare (arrêt central de la ville de Romans/Isère)



Gestion du système

Groupes de voisinage

Lors des animations, la responsable du réseau rencontre des habitants particulièrement motivés faisant la promotion du réseau autour d'eux, mais le lien avec ces personnes n'est pas régulier ni systématique.

Association Ecovoiturons

Créée en 2007, l'association a travaillé dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche avec des animateurs originaires des deux départements.

Elle a joué un rôle de réflexion et de lobbying et a lancé l'idée des lignes d'autostop organisé. Elle a reçu des subventions des deux départements et de la Communauté d'agglomération du Pays de Romans.

Elle a cessé ses activités en 2011 mais son [site](#) Internet reste visible.

Communes

Chaque commune adhérente désigne un élu référent qui s'engage à relayer la communication du réseau et à organiser la prise d'inscription en mairie. Certaines communes ont organisé des présentations du dispositif en conseil municipal.

Intercommunalités

L'administration du réseau a été assurée successivement par la Communauté d'agglomération du Pays de Romans puis par le Syndicat Mixte 'Valence Romans Déplacements' (VRD). Cette dernière organisation gère les transports scolaires, les transports urbains, le covoiturage, l'autostop organisé et les autres modes doux (vélo, pédibus). Elle réalise différents types de plans de déplacements. (Entreprises, administrations, et établissements scolaire)

Département

Le Département de la Drôme a encouragé le projet à son départ. Il reste responsable des transports scolaires sur la Communauté de communes du Pays de l'Herbasse et son service de voirie coopère à la localisation des arrêts.

État et Région

Le projet a été soutenu par la Région Rhône-Alpes dans le cadre d'un Contrat de Développement Durable (CDRA) ainsi que par l'ADEME.

Utilisation

Inscriptions

Fin 2013, les VAP avaient 313 inscrits, soit 1,1% de la population desservie. Les inscrits se sont déclarés à, à 38% comme conducteurs, à 12% comme passagers et 49% comme conducteurs et /ou passagers.

Utilisation du site Internet

Environ un tiers des inscrits a utilisé la possibilité d'inscrire ses trajets réguliers sur le site. Par contre, le forum n'est pas utilisé.

Pratique de l'autostop

Une enquête par téléphone auprès des membres inscrits est prévue au printemps 2014.

Plusieurs tests ont été réalisés et sont encore en cours à la date d'avril 2013 (Voir Annexes 1 et 2). Le dernier de ces tests a été réalisé par quatre jeunes en service civique et a porté sur 49 tentatives d'autostop dont :

- 59 % ont réussi en moins de 10 minutes
- 29% ont réussi en 10 à 15 minutes
- 12% (attente de plus de 15 minutes)

Parmi les 43 conducteur qui se sont arrêtés, 3 étaient inscrits au réseau. On voit par là que le test est encore très proche de l'autostop libre.

Perception

L'enquête prévue au printemps 2014 traitera des motivations et des freins.

Les retours reçus par l'administratrice indiquent que la principale motivation des conducteurs est de « rendre service » ou de faire preuve de solidarité.

Cependant, le chemin est long entre l'opinion positive sur le système et le passage à l'acte. En ce qui concerne l'inscription, elle se produit essentiellement à la suite des contacts personnels lors des animations. Ensuite les conducteurs jouent volontiers le jeu (autocollant sur le pare brise et attention portée aux arrêts) mais les passagers ne se mettent pas facilement à lever le pouce, et moins encore ceux qui s'inscrivent comme conducteurs / passagers.

Sécurité

Les VAP de Romans ne reprennent le dispositif de la carte 'Ado' mis en place par les VAP de Bruxelles.

Une autorisation parentale est demandée aux mineurs. Plus encore, lors de l'inscription d'un mineur, le kit est remis en mains propres en présence des parents.

Comme dans le cas des VAP de Bruxelles, le passager a la possibilité d'envoyer un SMS indiquant avec quel conducteur il voyage, mais cette possibilité n'a pas été utilisée à ce jour.

Perspectives

Extension territoriale

Valence Romans Déplacements considère les cinq lignes du Nord de Romans comme une expérience pilote jusqu'à la fin 2014, date à laquelle l'avenir du réseau sera discuté.

Connexion avec le covoiturage

Valence Romans Déplacements envisage de développer des complémentarités entre autostop organisé et covoiturage sur rendez-vous.

De fait le site Internet des VAP permet déjà aux conducteurs de saisir leurs trajets réguliers, ce qui peut permettre de trouver un partenaire pour des covoiturages réguliers.

Diffusion

La coopération avec les VAP de Bruxelles, appréciée pour sa souplesse et son très faible coût, devrait se poursuivre.

Coordonnées

Valence Romans Déplacements.

Mme Frédérique Grenier, chargée de mission mobilité

Tel : (0) 4 75 60 26 70

Annexe 1 – Tests

Mai 2013

Ce test a été réalisé en mai 2013 par une météo favorable. Il a mobilisé deux hommes et deux femmes n'habitant pas la zone desservie et âgées de 30-40 ans. Ces personnes se sont placées sur 4 arrêts différents du réseau dans la zone urbaine de Romans avec la perspective d'atteindre une destination sur quatre lignes différentes et de revenir à leur point de départ. Elles portaient leur brassard réfléchissant et utilisaient des fiches de destination pré-imprimées en A4.

Aucune attente n'a été supérieure à 3 minutes. Aucun conducteur n'était inscrit au réseau mais tous avaient l'habitude de prendre des autostoppeurs. À noter que la pratique de l'autostop n'est pas particulièrement développée dans la zone.

Une première vappeuse, témoigne ; "j'ai gentiment refusé de monter avec le premier conducteur qui s'était arrêté, ce dernier m'abordant d'une manière qui ne m'a pas mise en confiance. Je lui ai simplement indiqué que je faisais un test et que je devais prioritairement monter avec un conducteur inscrit au réseau VAP. Très rapidement, un second conducteur s'est arrêté. Cette fois ci, j'ai accepté de faire le trajet avec l'homme qui m'inspirait confiance".

L'autre vappeuse n'avait jamais pratiqué l'autostop et souhaitait voyager uniquement avec des automobilistes adhérents aux VAP. Son test a échoué bien qu'un premier conducteur non inscrit se soit arrêté très rapidement.

Le premier vappeur a fait un aller-retour entre Romans et Granges les Beaumont (2 x 6 km). Il a participé aux frais de trajet (2 fois 0,5 euro). Il a attendu au total moins de 10 minutes."

Enfin, l'autre vappeur déclare avoir rapidement trouvé un automobiliste et réalisé son trajet sans aucun problème.

Avril 2014

Ce test a été réalisé en avril 2014 sur une durée de plusieurs semaines. Il est encore en cours à la date de rédaction du présent document. Il a mobilisé 3 femmes et 3 hommes volontaires de service civil âgés

d'environ 20 ans. Ces jeunes portaient leur brassard réfléchissant dans certains cas et pas dans d'autres. Les fiches de destination ont toujours été utilisées.

Les tentatives d'autostop, au nombre de 49 se sont conclues comme suit :

- Réussite en moins de 10 minutes : 23
- Réussite en 10 à 15 minutes : 14
- Échecs (ou attente de plus de 15 minutes) : 12. Un des échecs correspondait à une tentative d'autostop à deux. Plusieurs sont explicables par une tenue « très décontractée ».

Parmi les 43 conducteurs qui se sont arrêtés, 3 étaient inscrits au réseau.